



**Compte-Rendu
Assemblée Générale
lundi 7 février 2011**

Mairie de Tulle – salle des Mariages
De 18h15 à 19h30.

Etaient présents

- Jacques GORY, Président,
- Jean-Louis PÉRIÉ, Trésorier,
- Simone BRUEL, Secrétaire,
- Francine DUMOND, Secrétaire adjointe,
- Alain LAGARDE, Administrateur,
- Sylvie CHRISTOPHE, conseillère municipale,
- Colette COMBES, Administrateur,
- Pierre DIEDERICHS, Administrateur,
- Françoise CHANUT, Administrateur,
- André CHANONAT, Administrateur,
- Guy VALERIE, Administrateur,
- Brigitte ACKERMANN, Administrateur,
- Laurence PHILIPPOT-DEMAILLY, Administrateur,
- Gérard LAGARDE, Administrateur,
- Marie-Pierre NAVES, Commissaire aux comptes,
- Jean-Louis LICCARDI, Chef d'entreprise,
- Laurence LAMY, Directrice,
- Aurélie FERNANDES, Chargée de missions.

Etaient excusés

- Marie-Françoise SALIES KRAUS, Vice-présidente, (pouvoir à Jacques GORY)
- François GAUTIER, Administrateur,
- Gilbert BEAUBATIE, Administrateur,
- Laetitia CHAPELLE, Professeur de musique.

Etait absente

- Ginesa PINA, Administrateur.

Ordre du jour

- **Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 1^{er} février 2010,**
- **Rapport d'activités 2010,**
- **Approbation des comptes 2010,**
- **Projets 2011,**
- **Approbation du budget prévisionnel 2011,**
- **Renouvellement des membres du Conseil d'Administration,**
- **Questions diverses.**

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 1^{er} février 2010

Pour rappel, le PV de l'Assemblée Générale du 1^{er} février 2010 a été adressé, par courrier postal, aux membres de l'Assemblée Générale, en date du 17 mars 2010.

Approuvé à l'unanimité

2. Rapport d'activités 2010

Document annexé

Laurence LAMY procède à la lecture du rapport d'activités de l'association incluant le bilan du festival des Nuits de Nacre.

Organisation administrative : Laurence LAMY confirme que le Conseil d'Orientation de l'association ne s'est pas réuni depuis 2 ans. Elle rappelle qu'il doit être organisé et réuni à l'initiative de la Mairie de Tulle. Sylvie CHRISTOPHE prend note de cette information et propose de voir avec Alain LAGARDE, représentant officiel de la Ville, afin d'inscrire une date sur l'exercice 2011.

Approuvé à l'unanimité

3. Approbation des comptes 2010

Aurélié FERNANDES remet à chaque administrateur le bilan et compte de résultat de l'exercice 2010 ainsi que le compte d'exploitation analytique.

Jacques GORY procède à la lecture du rapport du trésorier.

Opération Nuits de Nacre

Laurence LAMY rappelle qu'en 2009, la Ville de Tulle a accordé une subvention exceptionnelle à hauteur de 7 000 € destinée à la réalisation d'outils de communication (type fanions) diffusés sur le festival des Nuits de Nacre.

Alain LAGARDE confirme que la Ville de Tulle va *sanctuariser l'aide apportée aux associations locales*. D'autre part, il se réjouit d'observer que l'opération *Nuits de Nacre* représente une part de recettes propres à hauteur de 46 % avec un pourcentage dédié à la billetterie très encourageant et en adéquation avec l'image du festival, soit un maximum d'accès gratuits aux concerts. De plus, il souligne l'importance de l'intégration d'actions de mécénat sur cet événement.

Alain LAGARDE tient à faire part de ses inquiétudes quant à l'inscription de projets de l'association sur le programme d'aide Européen Leader 2007-2015.

Laurence LAMY confirme que l'association a sollicité un financement Leader uniquement sur les opérations exceptionnelles, selon les conseils apportés par l'animatrice du GAL Corrèze Ventadour.

Marie-Pierre NAVES, commissaire aux comptes, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères.

Approuvé à l'unanimité

4. Projets 2011

Laurence LAMY présente les projets inscrits sur l'exercice 2011.

- *Opération - Professionnels d'excellence qui maîtrisent des techniques et des savoir faire exceptionnels.*

A l'occasion de l'exposition *125 ans - du Kirsch Labounoux à la Salers* qui se tient au Musée des Armes, la Cité de l'Accordéon souhaite mettre en lumière deux entreprises du territoire fortement liées à l'accordéon et au festival des Nuits de Nacre (partenaires) : La Salers et la SARL Accordéons de France Maugein.

Depuis 2008, l'entreprise Maugein fait partie des entreprises locales labellisées *Patrimoine Vivant*. Dans ce cadre, une journée d'information et de communication sera organisée à Tulle, autour du label *patrimoine vivant* (définition - Missions - Bénéficiaires - Enjeux - Les entreprises labellisées sur le territoire).

Par ailleurs, une partie de cette journée sera réservée à la présentation des métiers de *Maître d'Art* en France. Ils sont à ce jour 101 professionnels représentatifs de domaines très différents (la maroquinerie, les arts de la table et du feu, la décoration, la facture instrumentale, la dorure ornementale...). Ces professionnels d'excellence maîtrisent des techniques et des savoir faire exceptionnels. Ils ont pour objectif de transmettre leurs connaissances, techniques et passion aux nouvelles générations. Le Ministère de la Culture et de la Communication a mis en place un plan d'actions dans ce sens.

Cette journée d'information cible différents publics tels que les entrepreneurs locaux, les futurs chefs d'entreprises, élèves, apprentis, établissements d'enseignements et de formation...).

Elle a pour objectifs de :

- valoriser les savoir-faire d'exception,
- développer l'expertise et la recherche,
- développer la promotion et la valorisation des métiers d'art,
- amener les publics vers une réflexion commune de transmission de savoir-faire.

Cette journée sera organisée en partenariat avec l'ITEMM (Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique) pour tout ce qui concerne la facture et la formation autour de l'instrument Accordéon, le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle (...).

- **« Pour des Nuits durables... »**

La Cité de l'Accordéon propose aux administrateurs la réalisation d'un bilan carbone dans le cadre du festival des Nuits de Nacre.

Cette action a pour but :

- d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre générées à cette occasion,
- de développer des actions pour réduire l'impact environnemental du festival,
- d'investir les artistes, publics, équipes du festival et partenaires pour agir ensemble pour des nuits durables (covoiturage, tri des déchets, maîtriser la consommation, papier recyclable ...)

Dans le cadre de cette opération, la Cité de l'Accordéon souhaite travailler avec le service environnement de la Ville de Tulle et l'ADEME.

Seront sollicités également le Conseil Régional du Limousin et le Conseil Général de la Corrèze.

- **24^e édition du Festival Les Nuits de Nacre**

Laurence LAMY informe que la 24^e édition du festival des Nuits de Nacre se déroulera du jeudi 15 au dimanche 18 septembre 2011.

Aurélie FERNANDES remet à chaque administrateur le texte de présentation de la thématique *Le Cinquième Élément*.

Remarques / Observations :

L'ensemble des éléments de communication devrait être diffusé selon le calendrier prévisionnel validé à l'occasion du Conseil d'Administration du 17 janvier.

Rappel des axes principaux de communication du festival

- Mars / Avril : pré-conférence de presse : sortie du flyer présentant le visuel et quelques noms d'artistes,

- 14 juin : conférence de presse annonçant la programmation intégrale,

- 21 juin : lancement de la billetterie

- Juin / Juillet / Août : affichage / diffusion (programmes & affiches).

Laurence LAMY informe le conseil d'administration que suite à l'annonce d'un article de presse, le 23 octobre 2010, pour la réalisation d'un éventuel projet d'implantation d'un ponton dansant sur la Corrèze, nous souhaiterions approfondir cette idée en partenariat avec EDF Hydraulique.

Une première rencontre avec notre partenaire est prévue à cet effet prochainement.

Approuvé à l'unanimité

5. Approbation du budget prévisionnel 2011

Le Président met au vote le budget prévisionnel 2011.

Approuvé à l'unanimité

6. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Aurélie FERNANDES remet aux administrateurs, pour rappel, la liste des membres du Conseil d'Administration voté dans le cadre de l'assemblée générale du 19 janvier 2009.

Présentation des personnes postulant au poste d'administrateurs et autres informations de modification:

- Jean-Louis LICCARDI : chef d'entreprise à Tulle. Il est partenaire et prestataire du festival des Nuits de Nacre depuis 1998. Jean-Louis apporte au festival des compétences via son expérience professionnelle en lien avec les équipes artistique et technique,

- Laetitia CHAPELLE : professeur d'accordéon en Corrèze. Laetitia est bénévole du festival depuis plusieurs années et responsable de l'accueil des artistes sur le site du théâtre,

- Proposition / Gérard LAGARDE postule au titre de Vice Président.

- Souhait de Brigitte ACKERMAN de se retirer du Conseil d'Administration pour des raisons de disponibilités,

- Souhait de Ginesa PINA de se retirer du Conseil d'Administration.

- Nomination d'Anne BESTAULT en tant que membre titulaire pour l'Office de Tourisme Intercommunal Tulle et Cœur de Corrèze et Guy VALERIE, jusqu'alors représentant titulaire, devient suppléant.

- Nomination de Colette COMBES en tant que membre titulaire pour la Société des Arts et des Lettres de la Corrèze et Gilbert BEAUBATIE en tant que membre suppléant.

Liste des administrateurs / Document annexé.

Il est à souligner que cette liste sera complétée par deux administrateurs représentant les adhérents. Chaque administrateur présent donne un numéro entre 1 et 342 qui correspond à un adhérent. Par tirage au sort des numéros communiqués, la Direction transmettra aux administrateurs les deux noms sélectionnés.

Approuvé à l'unanimité

7. Questions diverses

Jacques GORY fait part aux administrateurs de son souhait de se retirer de la Présidence de la Cité de l'Accordéon. Il informe que ce changement se fera en cours de mandat et qu'il accompagnera la nouvelle présidence dans sa prise de fonction.

D'autre part, l'ensemble des administrateurs fixe la fréquence des Conseils d'Administration à 1 fois par trimestre.

Approuvé à l'unanimité

Fait à TULLE, le 23 mars 2011

Signé par Simone BRUEL,
Secrétaire.